RAPPORT ANNUEL 2014

SAEMES, accompagnateur de mobilités

sommaire

7
DES PARKINGS PLUS CONNECTÉS

13
DE NOUVELLES FRONTIÈRES

19
CONSTRUIRE, RÉNOVER,
MAINTENIR, EXPLOITER

25
MINIMISER
LES IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX

31
PERSPECTIVES & GRAND PARIS

36
DIRECTION & CHIFFRES

2e
opérateur en
Île-de-France
95
parkings
+ de 23 000
places
de stationnement
12 000
abonnés

éditorial

Transports, environnement, mobilité : ces trois termes ont tenu une large place dans les débats économiques et politiques qui ont marqué, partout en Île-de-France, l'année 2014. Avec un constat désormais évident : l'automobile individuelle est amenée à voir son rôle totalement redéfini.

Dans ce contexte, la mission de Saemes évolue, elle aussi. D'opérateur de parcs de stationnement, nous devenons désormais accompagnateur de mobilités et lieu d'échange intermodal.
Nos parkings s'érigent en véritable interface entre transport individuel et transports publics, ou partagés. Ils accueillent des motorisations de plus en plus variées, qu'il s'agisse de véhicules à quatre ou à deux roues. Ils deviennent des maillons logistiques à part entière dans des villes où la gestion des livraisons s'apparente à un écheveau complexe. Et pour jouer pleinement ce nouveau rôle, nos parkings apprennent aussi à devenir plus innovants et connectés : entrée et sortie automatisées, facturation à distance, ils sont désormais des concentrés de technologie.

D'autres défis nous attendent encore : l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite, la dépénalisation du stationnement en voirie, et bien sûr, la construction du Grand Paris. Plus que jamais, le stationnement s'érige en véritable enjeu économique et sociétal que Saemes entend bien relever en 2015 et dans les prochaines années !

Philippe DUCLOUX
Président du Conseil d'Administration

Alain DEVES
Directeur Général

DES PARKINGS
PLUS CONNECTÉS

DES PARKINGS PLUS CONNECTÉS

Liber-t, Autolib', Neoparking, OnePark, Mains Lib'… : Saemes s'est adjoint en 2014 de nouveaux partenaires pour rendre ses parkings plus innovants.

Innover dans les offres et services : telle est bien, depuis quelques années, la stratégie menée par Saemes. Il s'agit désormais d'aller encore plus loin et de rendre toujours plus attractives nos exploitations, en les adaptant aux besoins et contraintes de chacun, et aux nouvelles mobilités \

1• Notre Dame, un parking ultra-connecté : Liber-t, Autolib' et 4 sites de réservation par internet.

2• Cliente internet accueillie sur le parking Pyramides.

3• Campagne publicitaire pour le lancement du télépéage de Liber-t.

4• Campagne de communication pour promouvoir les réservations sur internet.

2

3

4

Les parkings Saemes vivent désormais à l'heure d'internet ! L'automobiliste désireux de réserver une place pouvait déjà **se connecter sur les sites de réservation** de www.parkingdeparis.com et de www.resaplace.com, ceux-ci couvrant la quasi-totalité des parkings publics. En 2014, Saemes a initié un nouveau partenariat avec la société Neoparking, elle aussi spécialiste de la réservation de places sur le Net. Quinze parkings publics sont désormais ouverts à la réservation sur son site, www.neoparking.com, qui cible tout particulièrement les automobilistes de passage sur la capitale.
Les parcs de stationnement parisiens de Saemes ont enregistré plus de 13 000 réservations sur internet en 2014, réalisées, bien souvent, par une clientèle peu habituée à ce mode de stationnement. Internet amène en effet vers le parking en infrastructure de nouveaux automobilistes, notamment étrangers et provinciaux.

Saemes, du reste, se montre de plus en plus actif sur **les réseaux sociaux** : ses pages Facebook, Twitter, Google +, Linkedin, Viadeo ont touché plusieurs dizaines de milliers de personnes en 2014, créant ainsi une relation de proximité avec les internautes. Nul doute qu'à l'heure du tout numérique, ceci constitue un sérieux atout de fidélisation !

Saemes s'est en outre associée début 2015 à un quatrième partenaire : la start-up OnePark. Particularité : les clients OnePark peuvent entrer et sortir dans le parking de Notre-Dame avec leur seul smartphone, sans prise de ticket. Et ce, grâce à l'application mise en place par OnePark, qui assure également le prépaiement du service.

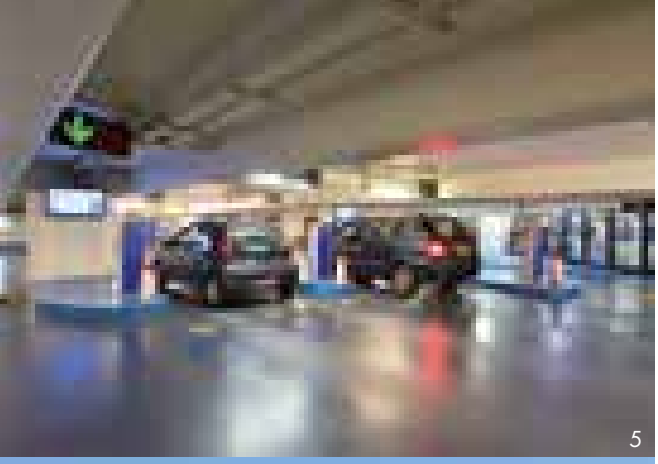

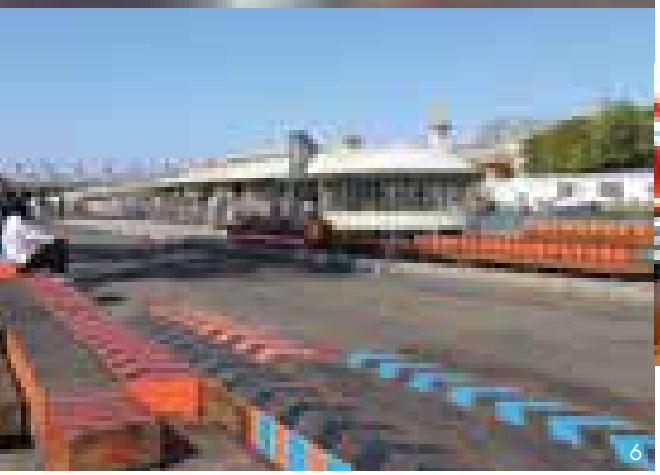

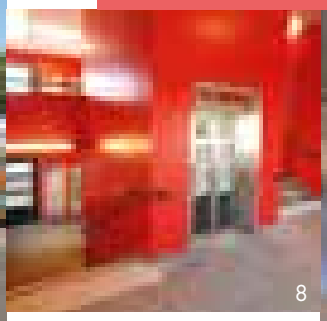

5• Voies de sortie du parking Méditerranée, Gare de Lyon (Paris XII[e]).

6 & 7• Evènement artistique Tape Art organisé en septembre 2014 sur les Berges de Seine, thématique *Innovation et Mobilités*.

8• Circulation verticale piétonne parking Val d'Europe (77).

9• Sortie équipée du télépéage Liber-t, parking Méditerranée (Paris XII[e]).

Sortir d'un parking sans ouvrir sa fenêtre ni passer par les caisses automatiques : les abonnés au système de télépéage **Liber-t** fréquentant les parkings Sèvres-Babylone, Notre-Dame ou Méditerranée (Gare de Lyon) en font eux aussi dorénavant, l'expérience. Les antennes Liber-t permettent la reconnaissance des abonnés et la facturation via le système de télépéage. Suite à une consultation lancée en 2014, Saemes a retenu la société Vinci Autoroutes pour proposer aux automobilistes cette technologie éprouvée et adoptée par cinq millions d'automobilistes. Techniquement, l'installation de ce service a nécessité la mise en place sur chaque parking d'une antenne pour détecter le badge Liber-t et d'un serveur pour dialoguer avec le système de péage. Ce serveur, après confirmation de la validité du badge et validation de la transaction, autorise ainsi le système de péage du parking à ouvrir la barrière.

À Méditerranée, Saemes est allée encore plus loin : des antennes équipent également les bornes d'entrée. **Les abonnés télépéage peuvent donc aussi entrer sans s'arrêter !** Le confort est au rendez-vous et les abonnés télépéage n'ont pas boudé leur plaisir : dès la mise en service, l'utilisation du service a été importante. Et cela concerne aussi tous les conducteurs de deux-roues motorisés fréquentant ce parking, le plus grand réservé aux motos à Paris.

10• Consignes à casques gratuites MainsLib', parking Méditerranée, Gare de Lyon (Paris XII[e]).

11 & 13• Station Autolib', parking Pyramides (Paris I[er]).

12• Borne de recharge électrique pour deux-roues motorisés, parking Méditerranée (Paris XII[e]).

Sortir d'un parc sans ouvrir sa fenêtre ni passer par les caisses automatiques…

Le parking sans ticket ou badge dédié constitue du reste une tendance de long terme. Dans 9 parcs publics, les abonnés peuvent désormais entrer et sortir sans même badger : le système reconnaît tout simplement leur plaque minéralogique. En 2014, Saemes a poursuivi son programme d'installation de systèmes de reconnaissance des plaques, qui profitent également aux clients horaires : s'ils ont acquitté leur paiement en caisse automatique, la barrière de sortie s'ouvre alors automatiquement devant eux…

Saemes souhaite également faciliter la vie de ses clients deux-roues motorisés : outre un chenal de sortie dédié à Liber-t, ceux-ci disposent désormais, au sein du parking Méditerranée, de consignes automatiques totalement sécurisées pour déposer leurs casques. Ces bornes ont été installées par **la jeune société Mainslib'**.

Enfin, les mobilités alternatives ont encore conforté en 2014 leur présence dans les parcs publics : déjà ouverts à l'autopartage, de plus en plus souvent équipés de places dédiées aux véhicules électriques, les parkings Saemes accueillent depuis fin 2014 **Autolib'**. Six emplacements sont d'ores et déjà réservés à ce service de location de courte durée, dans les parkings Pyramides, Anvers, Pyramides, Sèvres-Babylone, Notre-Dame, Cardinet, Grenelle 1, Cambronne, St Jacques 1 et Pasteur 2. L'entrée et la sortie sont bien évidemment gratuites pour les utilisateurs, le véhicule étant automatiquement reconnu.
Saemes accompagnateur de mobilités a renouvelé son partenariat avec **Berges de Seine** en organisant un événement artistique grand public «Tape Art», visible de fin septembre à fin octobre 2014, sur le thème *Innovation et Mobilités*.

DE NOUVELLES
FRONTIÈRES

DE NOUVELLES FRONTIÈRES

Six nouveaux parcs de stationnement ont été remportés en 2014 par Saemes. L'entreprise conforte son positionnement d'opérateur francilien à part entière et diversifie son portefeuille de clients concédants.

Opérateur de parkings depuis plus de 35 ans, Saemes s'affirme comme un partenaire de référence pour les autorités concédantes de toute la région francilienne. Qu'elles soient publiques, parapubliques, ou privées \

1• Édicule ascenseur du parking Anvers (Paris IXe).

2• Futur projet du local d'exploitation de Lagrange-Maubert (Paris Ve).

3• Entrée du parking Meyerbeer-Opéra (Paris IXe).

4• Décoration intérieure du parking École de Médecine (Paris VIe).

5• Emprise du futur parking de l'hôpital Henri Mondor (Créteil).

2

3

4

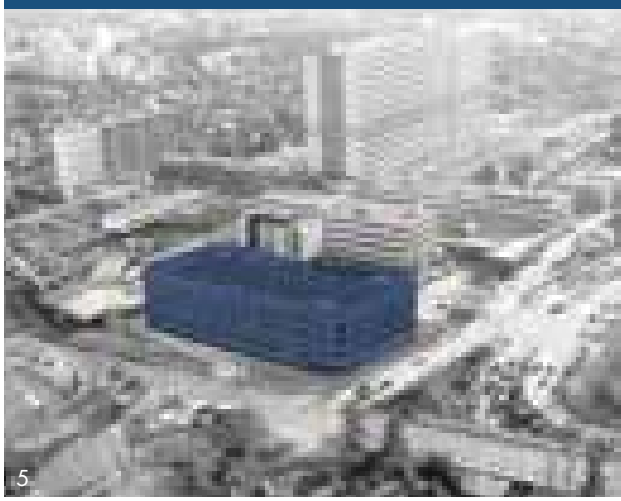

5

L'année 2014 s'est révélée particulièrement faste, puisque Saemes a engrangé 6 nouveaux et importants contrats, dont la majorité en délégation de service public. Cet excellent résultat porte le nombre de parkings gérés à 95 (dont 51 parcs résidentiels et 44 parcs publics) et le nombre de places de stationnement à près de 23 000. Le chiffre d'affaires a ainsi progressé de 4% pour atteindre 45,7 millions d'euros.

Saemes renforce ainsi ses positions dans Paris intra-muros, en remportant trois des six appels d'offres lancés par la Ville de Paris (et dont cinq seulement ont été, pour l'heure, attribués) : les parkings **Meyerbeer-Opéra (Paris IX^{e}), Lagrange-Maubert (Paris V^{e}) et Anvers (Paris IX^{e})** passent ainsi sous pavillon Saemes. Tous trois bénéficieront d'importants travaux d'aménagement et de mise aux normes à compter de l'année 2015.

DE NOUVELLES FRONTIÈRES ····►p. 15

6• Façade de l'hôtel Generator, abritant le parking Colonel Fabien (Paris X^{e}).

7• Entrée du Centre Hospitalier Sainte-Anne (Paris XIII^{e}).

8• Image 3D du futur parking Henri Mondor à Créteil (94).

9• Entrée du parking de l'hôpital Robert Debré (Paris XIX^{e}).

Saemes a également confirmé en 2014 son partenariat avec le milieu hospitalier.
Elle a été choisie par l'AP-HP (Assistance Publique-Hôpitaux de Paris) pour construire le futur parking de **l'hôpital Henri Mondor**, à Créteil (94) et l'exploiter pendant 30 ans. Les choix architecturaux et techniques de Saemes ont séduit le concédant, déjà partenaire de Saemes pour les parkings des hôpitaux Robert Debré et Saint-Louis à Paris.

Ce parking abritera environ 600 places de stationnement et ouvrira au premier trimestre 2017.
Cette implantation dans le Val-de-Marne renforcera la présence de Saemes hors de Paris. La société est déjà bien implantée en Seine et Marne (Montévrain, Vaires-Torcy,…) et présente à Chatou (78) et à Gentilly (94).
Grâce à une décoration sur-mesure, marque de fabrique de la société Saemes, une attention toute particulière sera apportée à l'environnement des circulations piétonnes.

10

11

10 & 11• Décoration intérieure du parking de l'hôpital pour enfants Robert Debré (Paris XIXe).

12 & 14• Décoration intérieure du parking Sèvres-Babylone (Paris VIIe).

13• Décoration intérieure du parking Pyramides (Paris Ier).

12

13

14

En 2014 Saemes a confirmé son partenariat avec le milieu hospitalier.

Saemes a obtenu la gestion du parking de 200 places de l'**hôpital Sainte Anne (Paris XIVe)**, qui lui a été confiée par le centre hospitalier éponyme.

La société a enfin remporté la gestion d'un parking résidentiel de 82 places situé **Place du Colonel Fabien** dans le Xe arrondissement de Paris, propriété de la société Generator Hostels.

L'ambition de Saemes est donc réaffirmée : devenir un opérateur majeur en Île-de-France •

CONSTRUIRE,
RÉNOVER,
MAINTENIR,
EXPLOITER

CONSTRUIRE, RÉNOVER, MAINTENIR, EXPLOITER

Un parking se doit d'être parfaitement conçu, rénové et entretenu pour répondre à toutes les exigences en matière de sécurité bien sûr, mais aussi d'environnement et de confort d'utilisation. De la construction à la maintenance, l'expertise des équipes Saemes est solidement établie et doublement certifiée ISO 9001 et ISO 14001.

Chaque année, environ un quart du chiffre d'affaires de la société est consacré aux investissements : construction de nouveaux ouvrages, rénovation de parkings existants, renouvellement des équipements, ... Sans oublier, bien évidemment, la mise aux normes en fonction de la législation

1• Bâche du chantier au parking de l'Hôtel de Ville de Paris (Paris Ier).

2• Chantier de construction des ascenseurs du parking Méditerranée (Paris XIIe).

3• Image 3D du futur édicule vitré du parking Méditerranée (Paris XIIe).

4• Guidage à la place sur le parking Cardinet (Paris XVIIe).

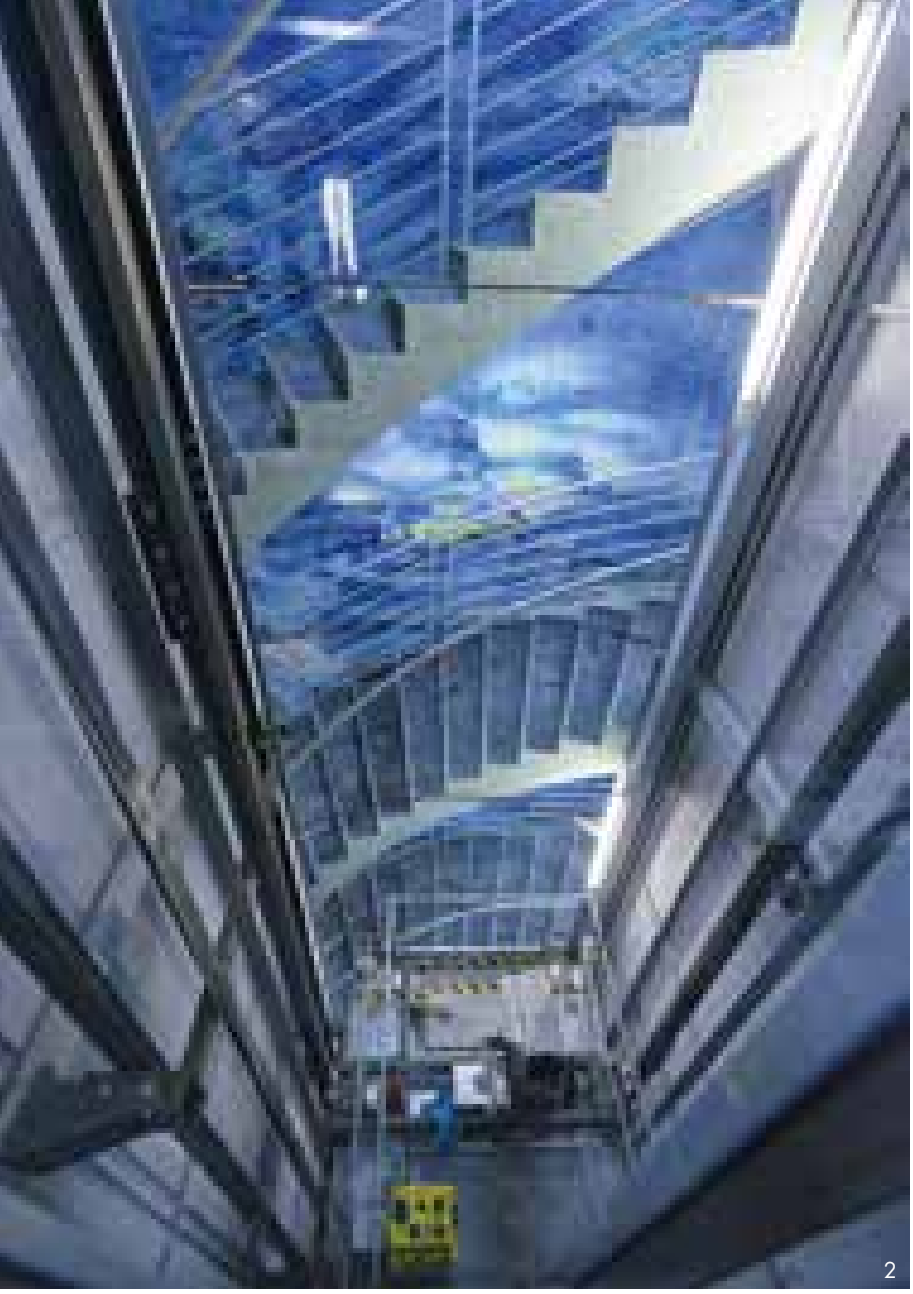

2

3

4

Si l'année 2014 a vu la fin de la rénovation du parking de la gare de Chatou (78), d'importants chantiers ont également débuté : **la refonte totale des ascenseurs du parking Méditerranée, à la Gare de Lyon,** tout d'abord. Cinq nouveaux ascenseurs desserviront à termes les six niveaux, avec une nouvelle émergence vitrée en surface, en harmonie avec la façade de la gare.

La rénovation totale du parc de stationnement Hôtel de Ville a quant à elle débuté fin 2014. Plus de 6 millions d'euros y sont consacrés : mise en accessibilité, création de nouveaux locaux d'exploitation et d'accueil, système de guidage à la place, rénovation complète des installations de sécurité, renforcement du réseau de vidéo-protection, création d'emplacements dédiés pour les personnes à mobilité réduite…

Les travaux d'un côté et les zones ouvertes au public de l'autre sont strictement cloisonnés. En outre, Saemes travaille avec ses entreprises impliquées à minimiser les nuisances, notamment celles causées aux riverains.

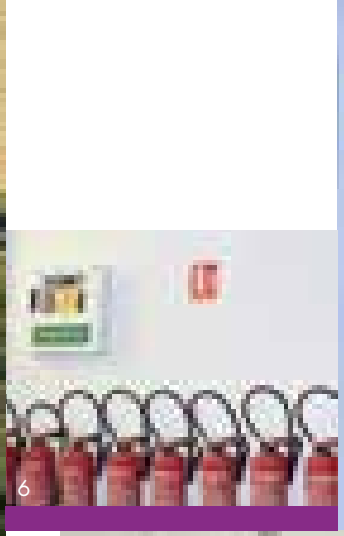

5• Édicule ascenseur du parking de la gare de Chatou (78).

6• Protection incendie, parking Val d'Europe (77).

7• Entretien du matériel péager, parking Val d'Europe (77).

8• Maintenance des blocs de sécurité.

2014 a également été une importante année de renouvellement des équipements en particulier 10 parkings en éclairage et 12 installations de détection incendie. À noter l'établissement par la Direction Technique de projets de restructuration de Saint Eustache, Goutte d'or, Meyerbeer-Opéra et Maubert Collège des Bernardins.

Une fois construits ou rénovés, les parkings passent sous l'expertise de la Direction des Opérations qui chapeaute le personnel d'exploitation, le centre de surveillance à distance, le service en charge de la propreté et celui de la maintenance.

Cette dernière se compose d'une équipe de 17 personnes. Gérer le coeur de la maintenance en interne constitue un réel atout, car le personnel Saemes connaît parfaitement les installations des parkings.
Polyvalente et réactive, l'équipe maintenance est capable d'intervenir dans de multiples domaines : électricité, soudure, travail en hauteur, etc.
D'où un important effort de formation : en 2014, 61 formations leur ont ainsi été dispensées pour un total de 1256 heures.

9• Maintenance sur le parking de la gare de Chatou (78).

Près de 3400 tournées préventives ont été effectuées.

Outre les visites et exercices réglementaires périodiques, **la pierre angulaire de la politique de maintenance repose sur la prévention.** Eclairages, barrières de péages, ascenseurs, extincteurs, alarmes, détecteurs, ventilation, portes, … : il s'agit d'anticiper le moindre dysfonctionnement. Ceci passe par un programme serré de tournées préventives, à la périodicité variable selon les équipements. **En 2014, près de 3400 tournées préventives ont ainsi été effectuées.**

Et, au total, environ 7000 opérations de maintenance préventives ont été réalisées, toutes consignées sur les registres réglementaires, mais aussi dans le système d'information de l'entreprise, qui assure une totale traçabilité des interventions, notamment pour les équipements les plus sensibles comme les 71 ascenseurs, mais aussi les systèmes de péage, les systèmes électriques et les portes d'accès. Celles-ci sont complétées par 3000 opérations de maintenance corrective •

MINIMISER LES IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX

MINIMISER LES IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX

Des parkings plus économes en électricité et en eau.
Déchets, émissions et bruit :
Saemes limite au maximum son impact sur l'environnement.

Des ampoules au tri des déchets sur les chantiers, des détecteurs de pollution au choix des produits d'entretien, Saemes, premier opérateur de parcs de stationnement à être certifié « management environnemental », intensifie en permanence ses efforts pour un développement durable \

1

1• Façade entièrement végétalisée, parking Val d'Europe (77).

2• Remplacement des éclairages par des blocs LED.

3• Accès piéton au parking Méditerranée, Gare de Lyon (Paris XII^{e}).

4• Système de ventilation, parking Colonel Fabien (Paris X^{e}).

5• Façade végétalisée et entrée du parking relais Val d'Europe (77).

En 2011, Saemes était le premier opérateur de parcs de stationnement à obtenir la **certification ISO 14001** de son système de management environnemental. Trois ans plus tard, la démarche irrigue toute la société.
L'environnement impacte directement les opérations, et tout particulièrement les volets qualité et sécurité. Oeuvrer pour une meilleure prise en compte de l'environnement participe, autrement dit, à l'amélioration des performances globales de Saemes.

À titre d'exemple : l'électricité. Entre l'éclairage, les ascenseurs ou encore les systèmes de ventilation, Saemes consomme plus de 10 millions de KWh chaque année. La facture électrique constitue du reste le second poste de dépenses de la société.
En 2014, la société a donc poursuivi sa politique de remplacement des néons par des leds, 30% moins gourmandes. Au total, plus de 10 000 diodes électroluminescentes sont aujourd'hui en place, soit la moitié des équipements d'éclairage. Parallèlement, des détecteurs de présence ont été installés, pour mieux adapter les éclairages aux besoins avérés.

Tout en prenant soin, de préserver la qualité de l'éclairage attendue par les clients.
Avec, à la clé, une réduction de la consommation électrique de 13% entre 2011 et 2014.

La société a décidé d'utiliser une partie des économies réalisées pour abaisser les niveaux de détections de polluants qui mettent automatiquement en marche les systèmes de ventilation des parcs de stationnement. Les seuils sont ainsi passés de 20 à 15 ppm (parties par million) pour le monoxyde de carbone et de 2 à 1 ppm pour le monoxyde d'azote.
Avec, au final, une meilleure qualité de l'air pour les clients et, bien sûr, le personnel.

6• Entretien du parking Gare à Chatou (78).

7• Produits d'entretien biologiques respectueux de l'environnement.

8• Chantier de construction du parking Quai Branly - Tour Eiffel (Paris VII^{e}).

9-10• Rucher situé sur le parking résidentiel Firmin Gémier (Paris XVIII^{e}).

11• Matériel de l'équipe Propreté.

Les installations de détection de gaz polluants ont été généralisées aux parkings résidentiels non équipés, pour une meilleure gestion de la ventilation de ces ouvrages. Les postes de contrôle où travaille le personnel sont, par ailleurs, équipés de postes de détection indépendants supplémentaires afin d'assurer des conditions de travail de qualité.

Saemes veille particulièrement à minimiser les nuisances provoquées par ses chantiers.

Tous ses prestataires se doivent de respecter une charte de faibles nuisances, prévoyant, par exemple, le tri des déchets et leur traitement dans les filières appropriées ; le contrôle des consommations d'eau et d'électricité pendant les travaux ; et le respect de l'environnement des riverains, avec, notamment, des horaires contrôlés, des emprises travaux propres et entretenues. Et lorsque nécessaire, un appel à un accoustician voire même l'installation d'un mur anti-bruit, comme lors du chantier du parking Cardinet (Paris XVII^{e}).

Dans les parcs de stationnement en fonctionnement, le tri est également d'actualité : 2000 m^{3} de déchets clients sont ainsi traités chaque année, des piles aux canettes de boisson, des batteries de voitures aux emballages alimentaires.

Saemes porte une attention particulière à l'eau, qu'il s'agisse de limiter les consommations ou les pollutions. La société a ainsi acquis des auto-laveuses qui consomment 70% d'eau en moins que les équipements précédents. Le traitement des eaux d'exhaure autrement dit des eaux d'infiltration issues des nappes phréatiques dont le parcours est affecté par la construction d'ouvrages souterrains devient également une priorité.

Dans le parking Maubert-Collège des Bernardins, elles sont rejetées dans la Seine, et non plus dans le réseau public d'assainissement. Dans les nouvelles constructions, l'on s'efforce, autant que possible, d'ériger des parois étanches pour limiter l'impact de l'ouvrage sur le parcours de ces eaux souterraines.

9

10

11

Éviger des parois étanches pour limiter l'impact de l'ouvrage sur le parcours de ces eaux souterraines.

L'entreprise a mené en parallèle une démarche drastique de sélection des produits d'entretien.
Au final, la liste des produits chimiques autorisés est passée de 27 à 18 références pour favoriser des produits biodégradables. La javel par exemple est désormais proscrite. Cette démarche illustre bien comment qualité, sécurité et environnement constituent trois chantiers intimement liés. Ceci permet de limiter les rejets de polluants nocifs, mais cela améliore aussi la sécurité du personnel qui les manipule.

Tous ces efforts ont permis de reconduire avec succès la certification ISO 14001 en 2014.

La société souhaite, plus largement, contribuer à développer des actions en faveur de l'environnement. D'où l'initiative prise à Firmin Gémier, un parc de stationnement résidentiel situé dans le XVIII[e] arrondissement parisien : Saemes a noué un partenariat avec la société d'apiculture « Les miels de Marie » pour installer trois ruches sur la terrasse du parking dont elle assure l'exploitation •

PERSPECTIVES & GRAND PARIS

PERSPECTIVES & GRAND PARIS

D'opérateur de parking à accompagnateur de mobilités.

Nouvelles mobilités, Grand Paris, dépénalisation du stationnement en voirie : Saemes relève de nouveaux défis.

Saemes est un observateur et acteur privilégié des nouvelles mobilités qui émergent dans la métropole et que le Grand Paris va encore intensifier. Modifiant, petit à petit, le rôle des parcs de stationnement \

1• Vision futuriste du Grand Paris.

2• Parking Pyramides (Paris Ier).

3• Place réservée aux personnes à mobilité réduite, parking Val d'Europe (77).

4• Station Autolib', parking Pyramides (Paris Ier).

2

3

4

Préoccupations environnementales, priorité donnée aux transports en commun et aux mobilités douces, diminution de l'espace de voirie disponible pour le stationnement : lentement, mais sûrement, les habitudes des Parisiens, et, plus largement, des Franciliens, se modifient.

Dans la capitale, la fréquentation automobile est structurellement en baisse, et la démotorisation des ménages en marche. La voiture n'est plus nécessairement un objet de désir, ou un élément de patrimoine, mais un service de déplacement parmi d'autres que l'on utilise en cas de besoin. Pour des très courts trajets, ou, au contraire, de longs déplacements ponctuels.

Pour autant, se garer sur la voie publique devient toujours plus difficile, le nombre de places disponibles diminuant progressivement. La généralisation de la facturation au quart d'heure dans les parkings publics, au 1er juillet 2015, permettra la convergence des tarifs du stationnement en voirie et en enclos et pourrait inciter les automobilistes à utiliser les parcs de stationnement souterrains.

Afin d'accompagner les mobilités, et d'accueillir toujours plus de deux-roues, motorisés ou non, de véhicules partagés (autopartage, Autolib', covoiturage, location entre particuliers), et de motorisations alternatives (électrique, GPL, hybrides, etc.), **Saemes travaille à remodeler ses espaces :** il ne s'agit pas, simplement, de dédier des places à des véhicules électriques ou à l'auto-partage. mais également de **penser au confort de tous, notamment aux personnes à mobilité réduite ou aux cyclistes.**

5• Stationnement en voirie à Gentilly (94).

6• Accès Gare de Lyon, parking Méditerranée (Paris XIIe).

7• Zone réservée au stationnement des deux roues motorisés, parking Méditerranée (Paris XIIe).

8• Horodateur en voirie, Chatou (78).

Ces phénomènes, bien entendu, sont plus marqués à Paris que dans le reste de l'Île-de-France mais nul doute qu'ils ne soient amenés à s'y développer également. Le Grand Paris, avec ses nouvelles lignes de métro et la trentaine de nouvelles gares du Grand Paris Express, y contribuera. En facilitant les transports à l'intérieur de la région, il multipliera les pôles d'activités et donc, à nouveau, les besoins de déplacement. Plus encore qu'aujourd'hui, les mobilités s'entrecroiseront : quand les uns partiront d'une gare pour aller travailler ailleurs, d'autres y descendront, pour la journée.

Le Grand Paris n'est pas un lointain projet. Dès 2020 sera inaugurée la partie Sud de la ligne 15, de Pont-de-Sèvres, à l'Ouest, à Noisy Champs, à l'Est. Avec, sans doute la construction de nouveaux parcs de stationnement. Parkings relais, parcs mixtes ouverts au public, aux entreprises et aux résidents, les besoins exacts ne sont pas encore définis. Saemes suit de près les travaux de la mission de préfiguration et les réflexions des collectivités. Mais une chose est sûre : ces nouvelles infrastructures de stationnement deviendront, elles-aussi, des liens d'échange intermodal favorisant de nouveaux services.

La dépénalisation du stationnement sur voirie, qui sera effective en octobre 2016, constitue un autre enjeu essentiel pour la société.
Aujourd'hui, tout stationnement impayé donne lieu à un procès-verbal de 17 euros, considéré comme une infraction pénale.
En 2016, ces PV seront remplacés par des forfaits de post-stationnement (FPS) dont le montant sera déterminé par chaque collectivité. Ce dispositif permettra de redonner un sens aux politiques de stationnement menées par les collectivités.

9

10

11

9• ASVP contrôlant le stationnement en voirie.

10• Stationnement en voirie à Chatou (78).

11• Future gare St Denis-Pleyel du Grand Paris Express.

La dépénalisation permettra de redonner un sens aux politiques de stationnement menées par les collectivités.

Dans les villes les plus congestionnées, la dépénalisation conduira à la détermination de forfaits post-stationnement bien plus élevés que l'amende actuelle, souvent peu dissuasive. Avec, à la clé, une incitation supplémentaire à emprunter les parcs de stationnement publics, véritables alternatives au stationnement en voirie.

La dépénalisation du stationnement va ainsi ouvrir une nouvelle étape dans les politiques de stationnement et donner la possibilité aux opérateurs de parkings de gérer l'activité de recouvrement des forfaits de post-stationnement.

Et tel est bien, pour Saemes, l'enjeu de cette modification de la loi : **se positionner comme véritable partenaire des collectivités souhaitant déléguer le contrôle du stationnement.** Opérateur de voirie à Chatou (78) et à Gentilly (94), partenaire de longue date de la Ville de Paris, nul doute que les ambitions de Saemes dans ce domaine ne se concrétisent !

DIRECTION & CHIFFRES CLÉS

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Philippe Ducloux
Président du Conseil d'Administration

Julie Boillot
Représentante de la Ville de Paris

Virginie Daspet
Représentante de la Ville de Paris

Gérard Gourkow
Représentant du Conseil national des professions de l'automobile - CNPA

Bernard Irion
Représentant de la Chambre de commerce d'État et d'industrie de Paris

Eric Lavoipierre
Représentant de la Caisse des dépôts et consignations

Christophe Najdovski
Représentant de la Ville de Paris

Nicolas Nordman
Représentant de la Ville de Paris

COMITÉ DE DIRECTION

Alain DEVES
Directeur général,
Directeur administratif et financier

Hervé COUSIN
Directeur des opérations

Johanne LE LOHE
Directrice des ressources humaines

Adeline MARGERAND
Directrice commercial,
marketing et développement

Pascal ROUX
Directeur technique

Évolution du chiffre d'affaires
en milliers d'euros H.T.

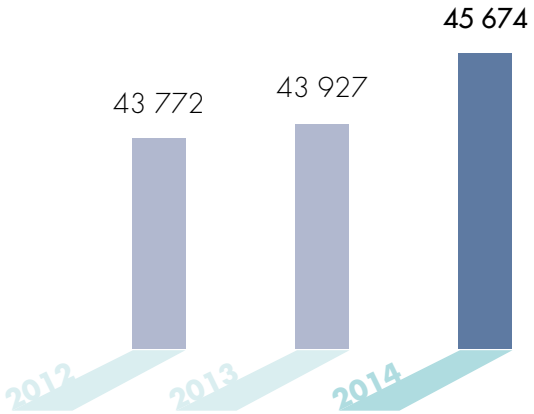

Évolution du résultat net
en milliers d'euros

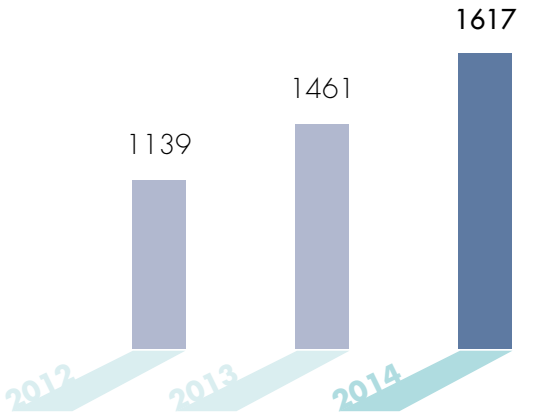

RÉPARTITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES
par typologie de parcs

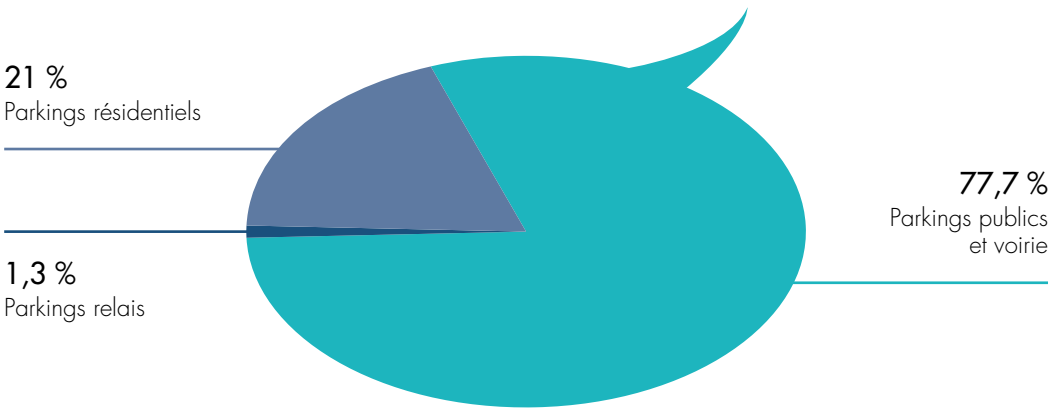

BILAN FINANCIER

	au 31.12.2014	au 31.12.2013
ACTIF (en milliers d'euros)		
Immobilisations brutes	237 083	240 008
Amortissement	106 111	103 979
Immobilisations nettes	130 972	136 029
Créances nettes	3 723	2 131
Disponibilités	13 686	8 703
Autres	362	304
TOTAL ACTIF	**148 743**	**147 167**
PASSIF (en milliers d'euros)		
Situation nette	27 477	26 298
Subventions d'Investissements	9 726	10 396
Provision pour risques & Charges	42 106	39 247
Dettes financières	22 536	24 996
Autres	46 898	46 230
TOTAL PASSIF	**148 743**	**147 167**

TOTAL ACTIF
148 743 k€

CAPITAUX PROPRES
37 203 k€

COMPTE DE RÉSULTAT

	exercice 2014 (12 mois)	exercice 2013 (12 mois)
Produits d'exploitation (en milliers d'euros)		
Chiffre d'affaires net	45 674	43 927
Autres produits	2 478	2 456
Total produits d'exploitation	48 152	46 383
Charges d'exploitation		
Charges externes	7 894	7 888
Impôts & taxes	3 221	2 720
Frais de personnel	13 946	13 969
Dotation aux amortissements	9 223	9 313
Autres charges	12 243	10 975
Total charges d'exploitation	46 527	44 865
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	**1 625**	**1 518**
RÉSULTAT FINANCIER*	90	21
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	551	823
PARTICIPATION DES SALARIÉS	255	300
IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES	394	601
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	**1 617**	**1 461**

RÉSULTAT
DE L'EXERCICE
1 617 k€

* Y compris bénéfice transféré SNC Lyon Diderot.

CRÉDITS PHOTOS :

© Saemes, © Cyrille Dubreuil, © Madeleine Caillard, © Photos Horizons, © Creatis, © David Blondin, © AG Concept Architecture, © Kzenon - Fotolia, © MB²T, © Big Architects, © Paralacre, © Société du Grand Paris, Agence Kengo Kuma & Associates.

CONCEPTION GRAPHIQUE :

Petit a
www.petit-a.graphics
22, rue Alphonse de Neuville
75017 Paris

IMPRESSION :

Impro
98, rue Alexis Pesnon
93100 Montreuil

Imprimé sur papier labellisé

Ce rapport a été réalisé par le service Communication et Marketing de Saemes.

saemes

1, rue Léon Cladel
75002 Paris
Tél. : 01 44 82 68 00

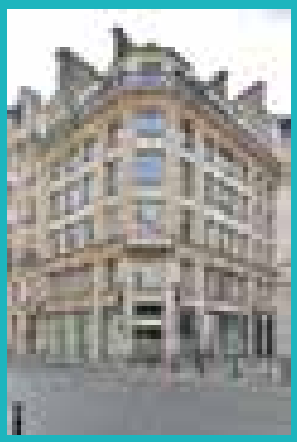

www.saemes.fr